

DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
ARRONDISSEMENT D'AUTUN
CANTON DE SAINT-VALLIER

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES

Délibération du conseil d'administration

SÉANCE DU 28 MARS 2023

DÉLIBÉRATION N° CA2023-07-CCAS

Convocation du 21 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 10

Quorum : 6

Nombre de membres présents : 9

Nombre de votants : 9

Thème : AFFAIRES FINANCIERES

Objet : Compte de gestion 2022 - CCAS

L'an deux mil vingt-trois et le vingt-huit du mois de mars le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de SANVIGNES-LES-MINES s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. FOURRIER Thomas, adjoint au maire chargé des Affaires Sociales, Vice-Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Étaient présents M. FOURRIER, Mme GILLOT, Mme PERRIN, Mme DOUHARD, Mme SEVIN, Mme METERY Mme CHAVOT, M. DEVAUX M. BARREAU

Était excusé M. LAGRANGE,

Secrétaire de séance Mme SEVIN

Rapport présenté par Mr FOURRIER

Le rapporteur expose que le compte de gestion est établi par le Comptable du Service de Gestion Comptable de la CUCM, les résultats doivent être conformes à ceux du compte administratif de l'exercice 2022.

Les résultats sont les suivants :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : 12 612.10 €
- Recettes : 15 515.75 €

Soit un résultat excédentaire de l'exercice 2022 : 2 903.65 €

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

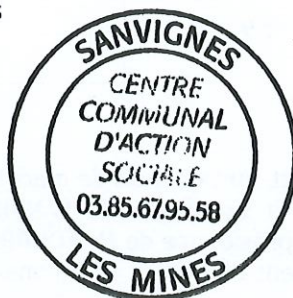
Après en avoir délibéré,

- Approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le Comptable dont les résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2022.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents

L'adjoint chargé des Affaires sociales
Vice-président du CCAS

Thomas FOURRIER



La secrétaire de séance,

Anne SEVIN



Transmis à la Sous-Préfecture le 11 Avril 2023

Publié sur le site internet de la commune le 12 Avril 2023